L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.
NOUVELLE-ORLÉANS.
VENDREDI MATIN 2 JUILLET.

Un orage à l'Assemblée de Versailles.

Séance du 22 juin.

Versailles, 22 juin 1875.

Voilà, certainement, une des séances les plus orageuses, les plus chaudes de ce voir. Aujourd'hui le public n'a point perdu son temps; cela a été complet; les scènes de pugilat n'ont point manqué, même dans les couloirs, je n'exprime de la direction. Mais procédons par ordre.

Au début de la séance, après l'expédition de deux petits projets, expédition rapide, je vous assure, M. Buffet est monté à la tribune, et il y a fait, solennellement, une déclaration gouvernementale. Le ministère, a-t-il dit en substance, n'a point dévié de la ligne de conduite qu'il s'est tracée lors de son avènement. Vous avez approuvé le programme que j'ai moi-même à cette tribune. Mon programme est toujours le même. Si vous avez changé, si vos idées s'étaient modifiées, le cabinet saurait quel devoir il lui reste à remplir, et il s'honorerait pour un instant à remettre son mandat aux mains du maréchal de Mac-Mahon". Cette déclaration a été fort applaudie à droite; la gauche, qui montre forcément des dispositions conciliantes, a été froide. Mais, moins, on ne saurait l'accuser d'avoir témoigné la moindre hostilité.

Après M. Buffet, l'honorable M. Laboulaye a essayé de le remplacer, c'est le mot, tant il avait hâte de répondre aux attaques de M. Madier de Montjau. "Oui, nous voulons la République, c'est ce qu'a écrié, mais la République possible, tangible, réalisable! Faire des théories, des songes creux et des rêves: cela est du domaine des aspirées. La France réclame autre chose. Voilà pourquoi nous sommes ce ministère, voilà pourquoi le pays nous a élus; il sait ce que nous voulons, où nous allons: à la liberté!" Fort applaudissements. Laboulaye sauf par M. Libia Blanc et M. Madier de Montjau, bien entendu..... En fait, rien de plus touchant, rien de plus patriotique que cette harangue. Hélas! c'est un langage qu'on n'entend plus. Mais nous touchons au tragique!

M. Du Temple est à la tribune. Dès ses premières paroles, on sent que la colère de l'extrême droite va se faire entendre qu'elle va s'exhaler tout entière, armée de pied en cap, de la bouche du député breton. "Quel singulier temps, c'est le mot écrit M. Du Temple entre de concessions, de compromissions, de parjures, de trahisons.

Nous sommes bien de l'école du juillet, nous datons bien de 1830, qui a plus déshonoré la France, qui a plus perverti la conscience publique que tous les crimes de 1793! Tyrannie effroyable et premier rappel à l'ordre de M. du Temple. "Bayard l'ancien..... (Hilarité générale) auquel le comparait une grande âme,—c'est de M. le maréchal de Mac-Mahon qu'il s'agit, et c'est M. Du Temple qui parle,—une grande âme qui le jugeait après elle-même: Bayard l'ancien, blessé, restait et mourait au milieu de ses soldats vaincus. C'est pourquoi l'incline à penser que si le souverain fut coupable à Sedan, celui qui commandait en chef l'armée le fut encore plus! Et lorsqu'on a l'honneur de commander 80,000 hommes, on leur doit bien l'honneur de rester au milieu d'eux pour y mourir." Second rappel à l'ordre de M. Du Temple, au milieu de la tempête la plus effroyable: M. le président n'y tient plus. Irrité par M. de Saisy, qui lui a demandé de montrer la même impartialité pour les législatives que pour les républicains, M. d'Audiffret,—après lui avoir répondu très sèchement: "Je m'occupe peu de votre sentiment, quand j'ai pour juge l'Assemblée!"—a donc rappelé M. Du Temple à l'ordre et a consulté la Chambre pour savoir si l'on ne devait pas lui ôter la parole; ce qui a été fait presque à l'unanimité.

M. Du Temple a regagné son banc, fier comme Artaban, et échangeant des mots vifs avec ses collègues. Le bruit court qu'il y a eu, à la suite, échange de soufflets entre lui et le baron Decazes. M. de Rainneville s'agite fort, M. de Saisy se dérobe, et l'attend que la discussion sur les sorbières de justice de paix soit close pour secouer, dit-il, l'habit du président."

Il est probable que, demain, à l'occasion du procès-verbal, la lutte va recommencer..... et vive!

Je n'essayerai pas de vous dépeindre l'aspect des coulisses..... Cet incident violent n'avait pas, quelque agitation qu'il ait soulevée, arracher de l'esprit de la émotion causée par la déclaration de M. Buffet. Cette déclaration était considérée, partout, comme révélant une dissensure grave. M. d'Audiffret-Pasquier lui-même,—cela a été visible pour tout le monde,—laissait échapper, pendant que M. le vice-président du Conseil parlait, de véritables marques de stupéfaction, tant cette parole était sincère et dure. Tout au contraire, à droite et dans le groupe de l'Appel au peuple, étaient de véritables transports de joie. Il semble que tout ce qui s'est fait depuis le 25 février n'ait effacé en un instant. Cette séance aura un long retentissement dans la France, et elle pourra bien être le point de départ d'une situation nouvelle.

— Plusieurs journaux donnent, ce matin, les détails suivants sur les suites de l'incident Du Temple:

Il n'était question, hier, dans les couloirs, que d'altercations et de duels entre des membres du centre droit et de l'extrême droite. M. Du Temple, vivement apostrophé à sa descente de la tribune, a échangé des propos très vifs avec M. de Lévenevou et M. le baron Decazes, ministre du ministre des affaires étrangères. Avec M. de Lévenevou, l'affaire s'est arrangée à l'amiable après explication; mais M. le baron Decazes a cru devoir envoyer deux témoins à M. Du Temple: ce sont MM. de Valfons et de Rainneville.

On signale également une vive altercation entre M. de Rainneville et M. de la Rochefoucault, motivée sur ce que le premier aurait trop vivement reproché au second de n'avoir pas voté pour interdire la parole à M. Du Temple.

M. Du Temple, qui n'a pu achever son discours, hier, se propose dit-on, de le publier en brochure.

En outre, l'incident survenu, en séance même, entre M. Hervé de Saisy et M. d'Audiffret-Pasquier, a causé une vive émotion. On annonçait qu'à la fin de la séance, M. Hervé de Saisy voulait interpeller à la tribune l'honorable président de la Chambre, au sujet des paroles qu'il lui avait adressées, mais on a réussi à lui faire abandonner ce projet.

La plupart des journaux flétrissent comme elle le mérite, l'attaque inqualifiable de M. Du Temple contre l'illustre Maréchal-Président.

LES RÉFORMES.....

AU JAPON

Le correspondant du *Journal des Débats* à Yokohama le tient au courant des nouvelles réformes que poursuivent le mikado et qui arriveront à *européaniser* le Japon. La dernière a pour but de doter le pays d'une seconde Chambre—exactement comme on essaie de le faire à Versailles. La proclamation impériale qui annonce cet important événement a paru le 15 avril dans le journal officiel du Japon. En voici le texte:

Au début de mon avènement au trône, je réunis les principaux de mes sujets et jurai devant Dieu le pacte des *Cinq Articles*.

Ne cherchant que le bien du pays, je consacrai tous mes efforts aux intérêts de mon peuple. Si nous avons, jusqu'à ce jour, joui d'une heureuse tranquillité, je suis convaincu que c'est grâce aux divines inspirations de mes ancêtres autant qu'au concours dévoué de tous.

Peut de temps s'est écoulé depuis que le pouvoir s'est concentré dans mes mains, et déjà la nécessité de nombreuses réformes est devenue manifeste. Accomplissant donc maintenant le serment dans ladite son étendue, je décrète un *Gikai-Kai* (Sénat), qui aura à établir la base de nos lois, et un *Dai-Shin-In* (cour suprême) qui sera chargé d'affermir le pouvoir judiciaire.

Je vais, de plus, convoquer en assemblée générale les préfets de chaque départements: ils auront à me faire connaître les vœux du peuple et à discuter le bien public.

Je m'efforcerai d'établir un gouvernement constitutionnel, heureux de voir tout le monde s'en réjouir avec moi.

Que par amour exagéré du passé on ne refuse pas à tout progrès! que par amour exagéré du progrès on ne veuille pas aller trop vite! C'est là mon souhait le plus sincère.

Le pacte des *cinq articles* auquel fait allusion la proclamation impériale dépasse assurément les rêves les plus libéraux des Européens.

1° Provoquer des réunions générales, sur tous les points de l'empire où seront discutées les choses publiques qui seront ensuite décrétées par le gouvernement.

2° Union de tous, sans distinction de grands ni de petits, pour la plus grande prospérité du pays.

3° Unité du gouvernement et liberté individuelle.

4° Abolition des usages non conformes aux principes de la morale universelle;

5° Rechercher la meilleure forme du gouvernement et la proclamer.

En France, un souverain qui ferait de pareils essais n'en prosterait pas longtemps. Jusqu'ici le Japon, qui semble arriver du premier coup à l'esprit politique dont manque trop souvent la vieille Europe, n'a pas eu à s'en plaindre.

—On annonce l'engagement aux Variétés de Mlle Aimée,—retour d'Amérique,—qui jouera l'hiver prochain, le rôle de Fidèbila, des *Brigands*, qu'elle a créé.

—Où la mode va-t-elle se nicher!

Il paraît que cette année, aux bains de mer, le comble de l'élégance sera, pour les baigneuses de posséder un cabine en toute propriété.

La petite maison de bois serait capitonnée de cuir et de caoutchouch, avec nattes et accessoires *ad hoc*. Le tout se démontant et s'emballant pour la plus grande commodité de la propriétaire.

La duchesse d'Edimbourg vient, paraît-il, de faire construire une de ces cabines pour prendre les bains de mer à Livadia.

Cette cabine est en bois blanc verni, doublé de cuir blanc. Elle contient une toilette, des glaces et jusqu'à un petit calorifère, maintenant la température nécessaire à rafraîchir doucement le corps, au sortir du bain.

On voit que le confort est poussé petit à petit, par la haute société, jusqu'à ses dernières limites.

APPEL
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Il y a un mois à peine, les rapports reçus du Midi de la France, annonçaient que les récoltes présentaient une apparence magnifique et tout semblait promettre à cette région une année prospère et heureuse. Hélas! Quelques jours ont suffi pour couvrir d'un voile de deuil les riantes vallées qu'arrosent la Garonne, le Tarn et l'Adour. Aux dégâts déjà considérables occasionnés, au commencement du mois de juin, par des pluies torrentielles, est venue s'ajouter une effroyable dévastation produite par une inondation, dont il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes. Une forte quantité de neiges a déversé dans tout le bassin de la Garonne et de l'Adour, des montagnes d'eau qui, s'ajoutant aux dits déjà débordés des rivières, ont jeté partout la ruine et la mort. Les dépêches télégraphiques ne nous donnent, mais doute, qu'une idée imparfaite de la désolation qui a remplacé dans des villes, les villages et les campagnes la joie et l'espérance.

Pour que des quartiers d'une grande ville, des ponts en pierres comme ceux de Toulouse et de Tarbes, des villages entiers aient été détruits par les eaux, il faut que le lieu ait eu une puissance dévastatrice sans précédents, et le cœur se serre à la pensée des ravages et des ruines que les flots ont causés sur leur passage.

Cette catastrophe inattendue a pris les proportions d'une calamité nationale. Le chef de l'Etat, l'Assemblée et les populations de toutes les parties de la France ont noblement répondu aux cris de détresse qui leur arrivaient des régions inondées. Mais le désastre est incalculable et il ne pourra être réparé que partiellement par les contributions publiques et particulières.

Plusieurs milliers de personnes ont péri et bien des familles vont rester sans soutien. Dix mille personnes, nous dit une dépêche, n'auront pendant des mois d'autres moyens de subsister que les ressources qui leur seront fournies par la charité publique. Nous ne savons à combien de milliers s'élève le nombre de ceux qui ont perdu avec leur récolte de cette année, leurs animaux, leurs instruments aratoires et les éléments de plusieurs récoltes à venir.

En présence d'un si grand malheur—nouvelle épreuve qui frappe la France au moment où elle se flattait d'avoir déjà réparé les pertes matérielles que lui avait fait éprouver une guerre funeste—les Français résidant à l'étranger ne pouvaient rester insensibles aux souffrances de leurs compatriotes.

Sur l'invitation de quelques-uns d'entre eux un assez grand nombre de français habitant la Nouvelle-Orléans se sont assemblés et ont constitué un comité qu'il a été chargé de recueillir des souscriptions pour venir au secours des victimes de cette terrible inondation.

Le comité adresse cet appel à tous ses compatriotes de la ville de la Nouvelle-Orléans et des paroisses de la Louisiane où le sentiment de l'honneur et de la générosité ne sont point éteints.

Le comité n'ignore pas la gêne et la misère qui pèsent malheureusement sur toutes les classes de la population en Louisiane, mais il pense que chaque français voudra, pour cette occasion exceptionnelle, contribuer dans la limite de ses moyens ou du possible, au fonds de secours qui sera envoyé en France comme témoignage de sympathie envers ceux de nos compatriotes du Midi qui ont été atteints par le fléau.

Si le comité ne fait pas un appel direct à la population louisianaise, qui a témoigné d'une façon si généreuse de ses sentiments d'humanité et de ses sympathies pour la France à l'occasion de la dernière guerre, c'est qu'il ne lui paraît pas convenable, dans les conditions exceptionnelles qui ont imposé de si lourds fardeaux à la Louisiane, de demander à d'autres qu'à ceux qui sont nés en France, de s'imposer un nouveau sacrifice. Mais ce sera avec un profond sentiment de reconnaissance qu'il recevra les contributions qui lui seront envoyées par tous les amis de l'Humanité et de la France qui résident en cet Etat.

Le comité prie instamment tous ceux qui sont disposés à contribuer à l'œuvre de secours, de vouloir bien remettre leur offrande aussitôt que possible, afin que l'envoi des fonds puisse être effectué dans un bref délai. Donner à propos est donner doublement.

Cette recommandation s'adresse à ceux de nos compatriotes des paroisses qui seraient disposés soit à envoyer leurs contributions directement au comité, soit à organiser eux-mêmes des comités locaux.

Les porteurs de listes sont également priés d'effectuer un premier versement des sommes qu'ils auront déjà recueillies, du 15 au 20 courant, entre les mains du trésorier.

Le comité fait appel, pour l'aider à remplir dignement sa mission, au concours de tous ses compatriotes et de toutes les âmes généreuses qui savent compatir à l'infortune.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1875.

Au nom du comité de souscription,
Le président,
FÉLIX LIMET.

Le secrétaire,
J. B. MONDIEGT.

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France, sont déposées aux adresses suivantes:

Membres du comité:

Président honoraire: M. le VICOMTE D'ARJAC, consul de France, rue St-Louis;
Président: FÉLIX LIMET, bureaux de l'*Abeille*, rue de Chartres No 73;
Vice-présidents: Joseph Girod rue du Maine No 72;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 102;
G. Maylié, rue Calliope No 83;
Alex. Haussé, au City Hotel;
Th. Forest, rue Hancock, (8e district);
Hte. Salomon, rue Vieille-Levée No 75;
L. Turle, hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tulagne, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue la Douane No 54;
Editeur du *Propagateur Catholique*, rue Royale No 167;
Trésorier: J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 61;
Secrétaire: J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 84;
Membres: Ernest Mérilh, maison A. Rocheresa & Co., rue St-Louis;
Léon Godchaux, rue du Canal No. 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No. 166;
E. Guillemet, rue de la Douane No. 58;
R. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubury, Marché Dryades;
Théo. Gollain, coin du Maine et Vieille Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Peniston, (6e district);
F. Rouandin, Marché Ste-Marie;
L. Gregoire, rue St. Andrew No. 218 et Magazine Market.
J. Bayle, rue de Chartres No. 40;
J. Senac, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jaric, restaurant Boudro, Milneburg;
M. Vergniole, rue Decatur No. 73;
P. Canteron, rue Bienville No 41;
P. Marcou, rue Baronne, coin Poydras;
John Streuna, rue Bourbon No 16;
R. de Gas, rue Commune No. 16;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gouzy, rue des Francs No. 133;
J. Desca, rue Vieille-Levée No. 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No. 182;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Laffon de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No. 24;
L. Chaplain, rue Royale No. 13;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Paris, rue Bourgogne No 36;
R. Bobée, marché Trème;
Antoine Alcister, rue St. Louis No 65;
St. Cyr Fourcade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (3d District);
André Maillioux, marché Dryades;
A. Jas, rue de Chartres No 103;

François Carrazé, aux Abattoirs;
A. Bonnet, rue Royale No —;
Jacques Alt, encoignune Pologne et Amour
Paulin Petiton, à St. Jean Baptiste;
J. Chibol, à Alger;
J. Dudonsat, Passage de la Bourse No 136.

Somnambule.

LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, magnétiseur, médecin et en affaires. Il ne reste plus que deux semaines à rester à la Nouvelle-Orléans, et il donne des détails sur les vol, affaires de famille, passé, le présent et le futur, et il destine de Blancs. Par sympathie il peut guérir des cas de famille, et les malades incurables ont abandonnés par les docteurs; rhumatismes, d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, &c. Il importe les meilleures médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne.—Consultations et statuites pour les pauvres, en médecine, de 9 à 3 heures.
2mars—1an

Liste des Récompenses qui seront décernées par l'Association des Cultivateurs-fruitiers des Etats du Golfe, à la 3ème Foire Annuelle, 14, 15 et 16 Juillet 1875.

CLASSE I.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fruits de toutes sortes, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence	$50
Pour la collection de même nature venant en second ordre	30
Idem, venant en troisième ordre	15

CLASSE II.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Légumes, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence	$25
Idem, venant en second ordre	15
Idem, troisième ordre	10

CLASSE III

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fleurs, d'Arbustes et de Plantes, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence	$25
Idem, venant en second ordre	15
Idem, troisième ordre	10

CLASSE IV.

Pour le plus grand et le meilleur déploiement des genres contenus dans les trois classes ci-dessus en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence	$50

CLASSE V.

Pour la plus grande et la meilleure collection, soit de Pommes, soit de Poires, soit de Pêches ou de Raisins, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence	$10
Idem, venant en second ordre	5
Idem, troisième ordre	3

CLASSE VI.

Pour la plus grande et la meilleure collection soit d'Oranges, soit de Figues, soit de Prunes ou d'autres espèces de fruits cultivés, en prenant en considération leur étendue, leur variété et leur excellence	$5
Idem, venant en second ordre	3
Idem, troisième ordre	2

CLASSE VII.

Pour la plus grande et la meilleure collection d'une espèce quelconque de légumes, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$3
Idem, deuxième ordre	2
Idem, troisième ordre	1

CLASSE VIII.

Pour la plus grande et la meilleure collection d'une espèce quelconque de Fleurs, ou d'Arbustes ou de Plantes, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$3
Idem, deuxième ordre	2
Idem, troisième ordre	1

CLASSE IX.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fruits conservés, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$25
Idem, deuxième ordre	15
Idem, troisième ordre	10

CLASSE X.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Légumes conservés, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$10
Idem, deuxième ordre	5
Idem, troisième ordre	3

CLASSE XI.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Fruits conservés, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$15
Idem, deuxième ordre	10
Idem, troisième ordre	5
Pour le meilleur specimen d'une espèce quelconque conservée dans des bocaux	5
Idem, deuxième ordre	3
Idem, troisième ordre	2

CLASSE XII.

Pour la plus grande et la meilleure collection de Légumes, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$10
Idem, deuxième ordre	5
Idem, troisième ordre	3
Pour le meilleur specimen d'une espèce quelconque de fruits secs	3

CLASSE XIII.

Pour la plus grande et la meilleure collection de vins provenant de vignes cultivées dans les Etats du Golfe, en prenant en considération la variété et l'excellence	$30
Idem, deuxième ordre	10
Idem, troisième ordre	5
Pour le meilleur specimen de vin provenant d'une espèce quelconque de raisin ou d'autres fruits	5

CLASSE XIV.

Pour la plus grande et la meilleure collection de liqueurs fabriquées dans les Etats du Golfe, en prenant en considération l'étendue, la variété et l'excellence	$10
Idem, deuxième ordre	5
Idem, troisième ordre	3
Pour le meilleur specimen d'une liqueur quelconque provenant d'une seule espèce de fruits	3

CLASSE XV.

Pour le plus grand et le meilleur déploiement de fleurs coupées, en prenant en considération l'étendue, la variété, l'excellence et la symétrie	$5
Idem, deuxième ordre	3
Idem, troisième ordre	2

Chaussures.

L'actif et entrepreneur fabricant de bottes et de souliers,

ERNEST CABAUD,

Au No 48 de la rue Royale, Nile-Orléans.

ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures de ville, il a jouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui vient d'arriver de Paris et qui surpasse tout ce qu'il y a de connu dans ce genre sous le rapport de la rapidité, de l'élégance et de la durée du travail; elle le met à même de remplir les ordres rapidement et à des prix réduits.

Gué très à dessus en peau de chèvre, ma.....$5 50
Idem en veau, marque de vaca.....$4 50
Gué très unies en marroquin ou peau de veau.....$4 50
Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le marroquin français de la meilleure qualité.

M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au moule et vendu pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à clous en cuivre et quelquefois en fer, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.

B. CABAUD.
1mai—1an

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD
De Chaussures à Vis.
153.....RUE Royale.....153
Entre St. Pierre et Toulouse.
Et 28 rue St-Charles.

PIERRE PAVIA,

INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT de chaussures à Vis en tous genres. Garantie indévisable.

Même cet obtenu la médaille d'or à la Foire de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873.
30 avril—1an

DIVERS.

L'Union Française.

BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 9.

Les public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Ces livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 7 heures.

Président:
EDGAR LARUE.
11juin75—1an

AU PUBLIC.

Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies.
Témoignage local.

NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait essai de l'Huile Rhumatismale de M. W. Jurgielewicz, et avons trouvé les vertus mêlionnées dans l'annonce. Nous le recommandons à tous ceux qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.

Voir l'annonce.

James Regan, propriétaire des écuries du No 134 de la rue Baronne.
Stephen Krause, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Bühler, propriétaire du magasin de sellerie du No 991 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No. 2 de la rue Fulton.
Charles Bühler, crocer, coin des rues Gén. Taylor et Magnolia.
Capt. Boyd Robinson, 416 rue des Remparts.
Mme Adolf Olivon, 836 rue du Maine.
A. J. Wicks, 102 rue St. André.
Capt. Wm. Kennedy, 469 rue Dryades.
Eugène Erath, propriétaire du Pelican Brewery, No 232 rue Villeré.
George Steamgasch, 188 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 102 rue Tchoupitoulas.
Mme Barnes, 84 rue du Calme.
Capt. Jas. A. Sylvester, 342 rue St Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 321 rue Magnan.
Mme K. Heinrich, sage-femme, 924 rue du Calme.
H. H. Finegan, jauger en chef de la Douanerie de la Nouvelle-Orléans.
O. T. Thoisman, grocer, 364 rue des Magasins.
16 mars—1an.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

Au No. 3 de la rue Carondelet.
A côté de la banque Nationale de l'Union

Cette compagnie incorporée en 1837, assure contre les risques de mer, de rivières et d'incendie.

Elle traite et paie promptement les pertes.

A. CHIAPELLA, président.
J. M. CLAWARD, secrétaire.

—DIRECTEURS—

Victor Maignan, W. B. Schmidt,
L. F. Génoïs, A. Bonnecaze,
B. Salay, H. Lafosse,
J. Bayle, H. Gally,
A. Chiapella.
13 fév—1an

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULOR,
No. 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No. 53
(Encoignure Bienville.)
Manufacture à vapeur de:
TABAC A FUMER ET A PRISER,
Et Importateur de:
CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES &c.
12 fév—1an Nouvelle-Orléans.

ANT. CARRIÈRE, O. CARRIÈRE, E. L. CARRIÈRE

A. Carrière & Co.,

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES, IMPORTATEURS DE VINS, EAUX-DE-VIE &c. &c
No. 43, rue Vieille-Levée.

REÇOIVENT régulièrement: Vins en barriques et en caisses, ordinaires et fins, Porto et sherry, huiles d'olive.
Avances libérales sur consignations, à nos amis à Londres, Liverp... Vie et Bordeaux.
28 sept—1an

Pharmacie E. Delérv,

BAIE ST. LOUIS, Miss.

Mr. E. DELERY m'honneur d'annoncer à ses clients de la Baie, ainsi qu'aux villégiateurs, qu'il vient de renouveler son assortiment de médicaments frais que, à la suite d'arrangements pris avec la célèbre maison McLEAN, de St. Louis, Mo., il tient en dépôt un les complet de tous les médicaments préconisés par le Dr. J. R. McLEAN, tels que: son cordial fortifiant et dépurateur du sang, ses pilules antiseptiques, son candi vermifuge, son baume à l'huile volcanique, &c., &c.

N.B.—On trouvera également à la pharmacie E. Delery des articles de toilette, tels que: savonettes, brosses à dents, pommades, peignes, poudre pour dames, eau de Cologne, &c., &c., et pour mémoire, Cigares de la Havane et de l'Ouest, tabac à fumer, papier à cigarettes, cigarettes, &c., &c., &c. Le tout à des prix modérés.
15avril—1an

Collège Commercial de Dolbear

203.....Rue du Canal.....203

AU TROISIÈME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 8 heures du matin à 8 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 5 à 50 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.

LEVI DOLBEAR, président.
N.B.—Privilège d'élève à vendre.
8janv—1anMWD

AVIS.

Aux Propriétaires et aux Locataires.

LE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING WORKS avertit le public qu'ils a conclu tous les arrangements nécessaires et qu'elle est maintenant prête à nettoyer les fosses de lieux d'aisance.

L'appareil dont elle se sert est le même qu'employé à New York, Washington, Baltimore et autres grandes villes du Nord; il se compose d'une pompe, d'une tâche hermétiquement fermée et d'un accessoire à l'aide duquel le contenu des fosses est enlevé parfaitement, rapidement, sans qu'il y ait mauvaise odeur, le jour, aux heures de travail, tandis que bien que pendant la nuit.

Pour plus de détails, s'adresser au No 124 de la rue Commune, ou à la boîte 913 du bureau de poste.

La Compagnie exécute sans retard et à bas prix
15 mai—2 m

Aux personnes qui souffrent de rhumatismes

La grand nombre de personnes qui souffrent de cet affreux mal m'engage à offrir au public mon "ANTI-RHUMATIZAL MIXTURE" remède connu pour le rhumatisme—qui seul soulage instantanément et, le plus souvent, guérit.

J'ai guéri, depuis quinze ans, des milliers de personnes en Louisiane et à la Nlle-Orléans, grâce à l'emploi de ce remède merveilleux et, ce qu'il y a de surprenant, une seule bouteille a suffi pour obtenir le résultat. Le "MIXTURE" ne guérit que les rhumatismes et, si après la première bouteille le malade n'a pas recouvré la santé, c'est qu'il n'a pas de rhumatismes. C'est la première fois que je fais part de ma découverte au public et, cependant, depuis quinze ans je n'ai eu des succès. J'espère que les malades profiteront de mon remède et viendront ajouter leurs noms à ceux des personnes qui lui doivent leur délivrance.

M. Jurgielewicz a en sa possession des centaines de certificats de guérison que lui ont fournis les personnes qu'il a traitées, et qu'il montrera à quiconque le désirera.

A vendre par
W. L. JURGIELEWICZ,
Pharmacien au coin des rue Magasins et Thalie, Nlle-Orléans Lne.
27nov—1an

Wm. H. SHEPARD,

106.....RUE DU CAMP.....106

Agent général pour la vente de la Machine à fourbir, patentée, de Pirrong.

Patente du 12 octobre 1874.

C'est la seule machine du monde qui prend l'eau dans une éponge.

Elle nettoye et sèche le plancher avec une merveilleuse rapidité, sans qu'on ait besoin de s'agenouiller, de se baisser ou de mettre la main dans de l'eau sale.

Elle change le fourbissage—le plus désagréable des travaux du ménage—en une tache qui ne fait un peu de temps et très aisément.

Elle est faite des meilleurs matériaux; elle inré et on garantit que l'acheteur en sera content.

A vendre par K. F. MIOTON, QUEYROUZE & BOIS, STAUFFER, MACKADY & CO. MIOT BROS & CO., W. O. SHEPARD & CO. & MUELE MOOR BRIGGS, PAYNE & CO., SCHMIDT & ZIEGLER et un grand nombre d'autres maisons.
22mai—1an

MEUBLES.

R. M. & B. J. MONTGOMERY,

Marchands de Meubles.

Bureaux et salles d'encan, au
Armory Hall, 57 rue du Camp.

Depuis la grande baisse dans les prix des meubles, nous avons acheté les assortiments de meubles les meilleurs et les plus choisis que l'on puisse trouver au SUD, comprenant des ameublements de salons, dorés et doublés de SOIE, REPS et CRIN; ameublements de chambres à coucher des derniers genres et des dernières décoes; ameublements de salles à manger; meubles de bureaux et de bibliothèques; meubles ordinaires pour la habitation; Glaces Françaises et Allemandes que nous offrons à des PRIX défiant toute concurrence aux ventes publiques où d'encan. Ayant l'intention de demeurer en ville et de continuer nos affaires, il sera de notre intérêt en même temps qu'un plaisir, de contenter nos clients. Avant d'acheter adressez-vous à visiter nos magasins.
23 mars—6m

MEUBLES. MEUBLES. MEUBLES.

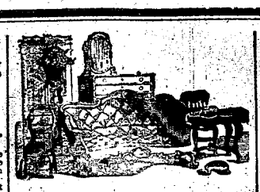

Jos. B. Hubbard

FABRICANT
ET
MARCHAND
DE
MEUBLES
TAPISSERIE,
MATELAS,
OREILLERS,
TRAVERSINS,
en mousse, crin et plumes.

Je vions d'opérer une nouvelle réduction dans mes prix et je mets en vente le plus grand choix de Bois de Lits, Armoires, Bureaux, Chaises, Tables, Lavabos, &c., qui se trouve dans le Sud.

20,000 BILLETS A $50.

JOSEPH B. HUBBARD,

Coin Remparts et Perdido.

Marchand de Glaces françaises, allemandes et américaines, avec cadres dorés ou en noyer, pour dessus de cheminées ou panneaux, avec ou sans consoles.

Magnifiques Armoires à glace, simples ou doubles, en acajou, bois de rose, noyer ou chêne.

Plumes d'oies vivantes.
Porté-Linge.

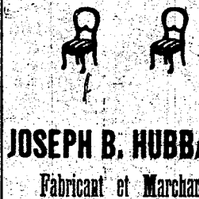

JOSEPH B. HUBBARD

Fabricant et Marchand,

De Meubles de Salon, Sofas, Canapés, Fauteuils, Chaises longues et Berceuses.

MATELAS A RESSORTS.
ECHELLES DOUBLES,
Les meilleurs ressorts pour Matelas.
Ample satisfaction garantie.

JOSEPH B. HUBBARD

No 122 South Rampart St.

Ebéniste et Marchand de Meubles de Salle à manger, de Bureau, de Vestibule et de Bibliothèque.

Meubles de Cuisine, d'Office, de Galerie et de Jardin.

Je continue la liquidation de mes affaires et je vends tout mon stock, en lots et à la pièce, aux prix les plus bas.

Conditions: Comptant.

122 Remparts, coin Perdido.

LOTERIE.

OCCASION RARE.

FABRICANT
ET
MARCHAND
DE
MEUBLES
TAPISSERIE,
MATELAS,
OREILLERS,
TRAVERSINS,
en mousse, crin et plumes.

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, dans le plus grand théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequelles premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS.

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

160 lots d'approximation de $200	30,000
160 lots d'approximation de $100	16,000
160 lots d'